



**DOSSIER INSCRIPTION PÉRISCOLAIRES :
MATIN - PAUSE MERIDIENNE - SOIR - MERCREDI
ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027**

À COMPLÉTER EN MAJUSCULES SVP

École de DALUIS

ENFANT :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____/____/____ Fille : ☐ Garçon : ☐

Niveau scolaire : _____

Enfant hébergé en famille d'accueil : ☐ OUI ☐ NON

Enfant en garde alternée, préciser : ☐ Semaine PAIRE ☐ Semaine IMPAIRE

Pour améliorer la qualité d'accueil de votre enfant :

Votre enfant est-il autorisé à rentrer seul chez lui (à partir du CP) ? ☐ OUI ☐ NON

Votre enfant bénéficie-t-il d'un dossier MDA (Maison Département de l'Autonomie, Anciennement MDPH) ☐ OUI ☐ NON

Percevez-vous l'AEEH (Allocation Education Enfant Handicap) ? ☐ OUI ☐ NON

Votre enfant est-il bénéficiaire d'une AESH (Accompagnant Elève Situation Handicap) ?
☐ OUI ☐ Demande en cours ☐ NON

Fournir une copie de la notification de vos droits MDA.

Eléments médicaux et recommandations utiles :

- Votre enfant souffre-t-il d'une allergie ?

Si oui : ☐ Allergie Alimentaire (préciser) _____
☐ Allergie médicamenteuse (préciser) _____
☐ Asthme (préciser) _____
☐ Autre (préciser) _____

- Votre enfant suit-il un traitement médical régulier ? ☐ OUI ☐ NON

Préciser : _____

Votre enfant a-t-il besoin d'un accompagnement particulier ? _____
(ex : apprentissage récent du français, toute particularité)

Pour les 2 cas, mise en place d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) obligatoire.

Indications particulières à transmettre (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, en précisant les date et précautions à prendre.), et recommandations utiles des parents (lunettes, prothèses auditives, prothèses dentaires, autres...).

Pour tout renseignement complémentaire, le régisseur est à votre disposition

inscription@alpesdazur.fr

04.93.05.02.81

www.portailfamille.alpesdazur.fr



**DOSSIER INSCRIPTION PÉRISCOLAIRES :
MATIN - PAUSE MERIDIENNE - SOIR - MERCREDI
ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027**

RESPONSABLES LÉGAUX/FAMILLE D'ACCUEIL :

Responsable1 : Titulaire du dossier famille	Responsable 2
Nom : _____	Nom : _____
Prénom : _____	Prénom : _____
Date de naissance : ____/____/____	Date de naissance : ____/____/____
Lien de parenté : _____	Lien de parenté : _____
Téléphone : _____	Téléphone : _____
Mail : _____	Mail : _____
Adresse : _____	Adresse : _____
_____	_____

Nous privilégions la communication par mail (fiche d'inscription, planning, factures...).

☐ **Je ne souhaite pas recevoir ma facture par mail**

Des S.M.S. groupés peuvent également être envoyés.

Décharge autorisant un tiers à venir chercher l'enfant

En qualité de parent ou de responsable de l'enfant, j'autorise les personnes majeures désignées ci-après à venir chercher mon enfant.

- 1- **Nom :** _____ **Prénom :** _____ **Tel :** _____
Lien (de parenté avec l'enfant s'il y a) : _____
- 2- **Nom :** _____ **Prénom :** _____ **Tel :** _____
Lien (de parenté avec l'enfant s'il y a) : _____
- 3- **Nom :** _____ **Prénom :** _____ **Tel :** _____
Lien (de parenté avec l'enfant s'il y a) : _____
- 4- **Nom :** _____ **Prénom :** _____ **Tel :** _____
Lien (de parenté avec l'enfant s'il y a) : _____

Autres éléments d'informations que vous souhaiteriez nous communiquer :

Pour tout renseignement complémentaire, le régisseur est à votre disposition

inscription@alpesdazur.fr

04.93.05.02.81

www.portailfamille.alpesdazur.fr



DOSSIER INSCRIPTION PÉRISCOLAIRES : MATIN - PAUSE MERIDIENNE - SOIR - MERCREDI ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027

PRÉAMBULE :

Les inscriptions sont réalisées pour l'année scolaire. Les familles peuvent changer leur situation auprès du régisseur ou de façon dématérialisée sur le portail famille : www.portailfamille.alpesdazur.fr

Les inscriptions sont modulables en ligne, dans les délais prévus à l'article 3.1 du règlement intérieur :

- 48 heures ouvrées avant, pour la restauration scolaire
- La veille avant 17 heures, pour les accueils périscolaires
- Les certificats médicaux ne sont pas pris en compte
- En cas de changement d'école, il vous appartient de nous en informer pour clôturer l'inscription

Accueils périscolaires : matin - pause méridienne - soir

Si vous connaissez les jours de fréquentation souhaité, cochez les cases correspondant aux jours de présence de votre enfant :

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Accueil du matin				
Accueil de pause méridienne*				
Accueil du soir				

Cependant, si vous ne connaissez pas les jours d'inscriptions souhaités. Vous pouvez avoir l'accès à l'inscription aux accueils périscolaires et à la restauration scolaire sur votre espace personnel du portail famille et inscrire votre enfant de façon ponctuelle.

Dans ce cas, cochez la case suivante : ☐

***PAS DE SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE :**

L'accueil de pause méridienne comprend l'encadrement et l'animation du temps par un agent de la collectivité. Les familles fournissent le panier repas de l'enfant. Le repas doit être conditionné dans une boîte hermétique identifiée au nom de l'enfant et permettant la remise en température pour les plats chauds.

Pour tout renseignement complémentaire, le régisseur est à votre disposition

inscription@alpesdazur.fr

04.93.05.02.81

www.portailfamille.alpesdazur.fr



DOSSIER INSCRIPTION PÉRISCOLAIRES : MATIN - PAUSE MERIDIENNE - SOIR - MERCREDI ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027

Accueil de loisirs du mercredi

FONCTIONNEMENT :

L'accueil des enfants est organisé dans les locaux des écoles maternelle et élémentaire de Puget-Théniers. Les arrivées sont prévues entre 7h30 et 9h15 le matin et les départs s'effectuent entre 17h et 18h30 le soir. Le repas et le goûter sont fournis.

Attention, il n'y a pas de navette pour se rendre sur ce site.

Pour une inscription tous les mercredis de l'année cochez la case suivante : ☐

Pour avoir l'accès à l'inscription de l'accueil du mercredi sur votre espace personnel du portail famille et inscrire votre enfant en fonction de votre planning, cochez la case suivante : ☐

N'oubliez pas de modifier le planning de votre enfant si vous l'inscrivez au ski le mercredi.

Facturation

Les prestations de l'accueil périscolaire sont payantes et leur tarification est modulée en fonction du quotient familial. Les tarifs correspondants sont précisés dans le règlement intérieur des accueils périscolaires, consultable sur : www.portailfamille.alpesdazur.fr

Les factures sont envoyées par mail en début du mois suivant.

Mode de règlement : CB sur le portail famille, chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public, CESU (chèques papiers ou dématérialisés), espèces à déposer au siège de la CCAA.

Portail famille

Nous vous invitons à créer votre compte sur le portail famille de la CCAA :

www.portailfamille.alpesdazur.fr

Pour cela, vous aurez besoin de votre numéro de dossier qui vous sera transmis lors de la confirmation d'inscription aux services périscolaire.

Cette espace vous permettra de gérer le planning de votre enfant, lire les menus de la cantine, être informé des nouveautés et événements sur les écoles Alpes d'Azur.

Pour tout renseignement complémentaire, le régisseur est à votre disposition

inscription@alpesdazur.fr

04.93.05.02.81

www.portailfamille.alpesdazur.fr



**DOSSIER INSCRIPTION PÉRISCOLAIRES :
MATIN - PAUSE MERIDIENNE - SOIR - MERCREDI
ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027**

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES :

Pour le consulter : www.portailfamille.alpesdazur.fr

Je soussigné(e), certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur des accueils et m'engage à m'y conformer.

UTILISATION DE CAF PRO :

☐ J'autorise

☐ Je n'autorise pas

TRANSPORT SCOLAIRE :

☐ Je certifie avoir inscrit mon enfant au service de transport scolaire ZOU de la Région Sud et autorise l'équipe encadrante du service périscolaire de la Communauté de Communes Alpes d'Azur à remettre mon enfant au transport scolaire lors du ramassage.

☐ Je ne suis pas concerné(e).

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES :

☐ J'autorise

☐ Je n'autorise pas

J'autorise le traitement informatique des données indiquées ci-dessus par la collectivité. Dans le cadre de l'application des directives du Règlement Européen pour la Protection des Données entré en vigueur au 25 mai 2018, les données indiquées ci-dessus sont protégées par le Président de la Communauté de Communes Alpes d'Azur. Le traitement de ces données respecte la norme NS-058. Ces données permettent le bon fonctionnement des accueils péri et extrascolaires. Ces données peuvent être communiquées à des associations délégataires ou des collectivités territoriales partenaires permettant ainsi une communication sur les services proposés et leurs modalités de fonctionnement.

Vous avez la possibilité de vous opposer au traitement informatisé de ces données en transmettant par courrier ou saisie électronique les motifs légitimes de cette opposition. Vous avez également la possibilité de modifier ou supprimer les données transmises via le portail famille ou par sollicitation écrite adressée au responsable du traitement de ces données.

Signature d'un des responsables légaux / famille d'accueil :

Le : ____/____/____

Pour tout renseignement complémentaire, le régisseur est à votre disposition

inscription@alpesdazur.fr

04.93.05.02.81

www.portailfamille.alpesdazur.fr



DOSSIER INSCRIPTION PÉRISCOLAIRES : MATIN - PAUSE MERIDIENNE - SOIR - MERCREDI ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027

PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- ☐ Le présent dossier d'inscription périscolaire complété et signé
- ☐ L'attestation de quotient familial pour l'année en cours (www.caf.fr) à défaut le dernier avis pour les deux parents + prestations familiales pour permettre le calcul de votre tarification.
- ☐ Une attestation d'assurance en responsabilité civile extrascolaire 2026/2027
- ☐ Les copies du carnet de vaccinations (les attestations du médecin ne sont pas acceptées)
- ☐ La fiche d'autorisation de prise de vue complétée et signée

Documents à transmettre en fonction de la situation de l'enfant :

- ☐ En cas d'allergie, le certificat médical de l'allergologue
- ☐ En cas de traitement médicamenteux, l'ordonnance médicale indiquant la posologie et période
- ☐ Le PAI (projet d'accueil individualisé) s'il y a lieu
- ☐ La décision de justice en cas de séparation pour préciser l'autorité parentale, s'il y a lieu.
- ☐ La décision de la MDA (anciennement MDPH) précisant l'AEEH en cours de validité

CE FORMULAIRE ET LES PIÈCES COMPLÉMENTAIRES SONT À TRANSMETTRE :

Par mail : inscription@alpesdazur.fr

Ou par courrier :

Communauté de Communes Alpes d'Azur
Service Enfance-Éducation - Place Conil - Maison des services Publics
06260 PUGET-THÉNIERS

Le traitement de votre demande suit les étapes suivantes :

1. Transmission du dossier et des pièces complémentaires à la communauté de communes Alpes d'Azur
2. Traitement de votre demande par la régie
3. Vous recevrez un mail de confirmation avec le numéro de dossier permettant l'inscription sur le portail famille
4. Rendez-vous sur le portail famille www.portailfamille.alpesdazur.fr pour mettre à jours vos inscriptions, payer vos factures, prendre connaissance des dernières actualités.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : Inscription - Accueil de loisirs extrascolaire

Plusieurs possibilités :

L'accueil de loisirs du mercredi et des vacances scolaires est géré par l'association UFCV – Centre social l'EPI <http://portail-animation.ufcv.fr/centre-social-epi/> 04.93.02.08.67 al.epi@ufcv.fr

- Mercredi :
À Valberg de 08h00 à 18h00 – Repas fourni.
- Accueil de loisirs extrascolaires :
À Valberg (Automne : 2 semaines - Hiver : 2 semaines - Printemps : 2 semaines - Été : 5 semaines minimum)

L'ARIFE à PUGET-THÉNIERS, Directrice : Angélique LORTHOY clsh.arife@orange.fr - 06.89.61.19.59

- Ouvert : Automne : 2 semaines, hiver : 2 semaines, printemps : 2 semaines et été : 5 semaines

Pour tout renseignement complémentaire, le régisseur est à votre disposition

inscription@alpesdazur.fr

04.93.05.02.81

www.portailfamille.alpesdazur.fr